

Conditions de l'Action Visière intégrale, protège-OREILLES OU ENSEMBLE CASQUE GRATUIT 2022

Article 1. Organisation

ANDREAS STIHL NV, dont le siège social est situé Veurtstraat 117, 2870 Puurs-Sint-Amunds et dont le numéro N° d'entreprise est 0427.714.768 (ci-après dénommée "STIHL") organise une action avec un produit gratuit (ci-après dénommée "Action") pour l'achat d'un minimum de 500 € hors TVA en vêtements de protection professionnels.

La participation à l'action implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions de l'action (ci-après dénommées "conditions d'action"). Chaque participant est donc considéré avoir lu, compris et accepté le contenu des présentes conditions pour l'Action sans aucune restriction.

Ces conditions d'action peuvent être consultées à tout moment sur www.equipment-stihl.eu.

Article 2 - Conditions d'action

2.1. Accès à l'action

La participation à cette Action est ouverte à toute personne morale achetant certains produits STIHL tels que définis ci-dessous en Belgique, aux Pays-Bas ou au Grand-Duché de Luxembourg. (ci-après : le Participant).

Un maximum de 4 enregistrements est autorisé par numéro de TVA, adresse et entité.

2.2. Modalités de participation

Cette Action est accessible à tout Participant qui effectue un achat entre le 21/03/2022 et le 31/07/2022 en Belgique, aux Pays-Bas et au Grand-Duché de Luxembourg de vêtements de protection des lignes DYNAMIC, ADVANCE et RAINTEC.

Dans le cas d'un tel achat, le Participant a droit à l'un des articles suivants par inscription :

- VISIÈRE INTÉGRALE DYNAMIC GPA 30 GRATUITE d'une valeur de 50 € TVAC pour tout achat à partir de 500 € HTVA.
- PROTÈGE-OREILLES DYNAMIC GB 29* d'une valeur de 119 € TVAC pour tout achat à partir de 1 000 € HTVA.
* en tant que 2^{de} option : 2x visière intégrale DYNAMIC GPA 30
- Casque ADVANCE X-Vent BT** GRATUIT d'une valeur de 217 € TVAC pour tout achat à partir de 1 500 € HTVA.
** en tant que 2^{de} option de sélection : 1x visière intégrale DYNAMIC GPA 30 + 1x protège-oreilles DYNAMIC GB 29**
en tant que 3^{de} option de sélection : 3x visière intégrale DYNAMIC GPA 30

L'Action est valable pour les achats en ligne et hors ligne et uniquement pour les achats en Belgique, aux Pays-Bas et au Grand-Duché de Luxembourg.

2.3. Validité de la participation

Afin de bénéficier de ces produits gratuits, il est nécessaire d'enregistrer sa demande sur www.equipment-stihl.eu (ci-après : le Site) entre le 21/03/2022 et le 31/08/2022 au plus tard à 23h59, après quoi un e-mail de confirmation vous sera envoyé.

Seuls les formulaires correctement remplis avec le nom d'entreprise la firme, numéro de TVA, salutation, prénom, préfixe, nom, code postal, numéro de maison, rue, ville, pays, langue et adresse e-mail seront pris en compte, ainsi que tous les autres champs obligatoires pour le bon fonctionnement de la promotion, à savoir :

- Une **copie de la facture** indiquant et identifiant les numéros d'articles STIHL participants. Un numéro d'article STIHL est toujours composé de 11 chiffres. Le nom du revendeur et la date doivent également être saisis dans la liste déroulante (date d'achat entre le 21/03/2022 et le 31/07/2022).
- Un ou plusieurs choix clairs de produits de la liste ci-dessus.

Offre valable uniquement pour les utilisateurs finaux professionnels disposant d'un numéro de TVA valide. L'adresse du Participant doit toujours correspondre à l'adresse indiquée sur la facture.

Toutes les demandes de produits gratuits doivent être faites via le site web susmentionné et doivent être soumises **avant le 31/08/2022 à 23h59**. Les demandes soumises après la date limite ou envoyées par tout autre canal ne seront pas prises en considération.

Toute demande de produit gratuit qui n'est pas faite conformément aux conditions de l'Action et toute demande contenant des informations incomplètes ou incorrectes sera considérée comme nulle et non avenue.

La valeur maximale potentielle des produits gratuits par numéro de TVA est de 868 € TVAC.

Cette promotion n'est pas cumulable avec d'autres promotions sur les mêmes produits, ni échangeable en magasin contre des chèques, coupons, espèces, etc.

Les frais liés à la participation à l'action (connexion internet, etc...) sont à la charge exclusive du Participant et ne sont en aucun cas récupérables auprès de STIHL.

Les demandes seront traitées dans un délai d'**environ six semaines** à compter de l'approbation de la demande. L'envoi se fera à l'adresse fournie par le Participant lors de son inscription-

STIHL peut, à tout moment et pour une durée indéterminée, exclure toute personne pour fraude, abus, mauvaise foi ou violation des Conditions Générales.

Article 3 : Traitement des données à Caractère personnel

Pour l'organisation de cette Action, STIHL travaille avec Desk Services, qui doit être considéré comme le responsable du traitement des données personnelles.

STIHL garantit qu'un accord de traitement de données à caractère personnel a été conclu avec Desk Services qui répond aux exigences du règlement général sur la protection des données.

3.1. Finalité et base légale du traitement

Le participant accepte que ses données à caractère personnel puissent être traitées par STIHL:

- afin d'assurer le bon déroulement de l'Action ;
- d'informer le participant de l'état d'avancement de sa demande ;
- à des fins de recherche et de statistiques.
- Pour envoyer à l'abonné la newsletter STIHL après accord préalable.
- .

Le traitement de vos données personnelles est basé sur l'exécution d'un contrat (article 6.1.b RGPD) en raison de votre participation à l'Action. Pour cette raison, nous n'avons pas besoin de demander votre consentement explicite pour ce traitement. Vos données seront conservées par Desk Services jusqu'à un an après la fin de l'Action. STIHL conserve vos données jusqu'à deux ans après la fin de l'action pour des raisons de preuve et de responsabilité et afin de pouvoir répondre à toute réclamation. Vos données seront ensuite supprimées, à moins que vous ayez donné l'autorisation via l'opt-in séparé pour vous envoyer du marketing direct.

Si le participant donne son accord explicite, les données seront également utilisées pour envoyer les newsletters de STIHL. Ceci constitue une forme de marketing direct. Ce traitement de vos données à caractère personnel est donc basé sur votre consentement explicite (article 6.1.a RGPD). Vos coordonnées sont incluses dans une base de données avec celles des « Prospects » auxquels nous envoyons périodiquement des newsletters et sont mises à jour et traitées jusqu'à ce que vous, en tant que personne concernée, décidiez de vous désabonner de notre newsletter. Si vous ne désirez plus à recevoir nos newsletters, veuillez bien cliquer sur le lien approprié pour se désabonner ou prenez contact avec nous.

Si vous ne recevez pas nos newsletter et vous voulez les recevoir, prenez contact avec nous.

3.2. Vos droits

Chaque Participant bénéficie en tout temps du droit de rectifier, de consulter, mais aussi d'obtenir des informations à propos des traitements, de modifier, de limiter et de supprimer ses données à caractère personnel.

Chaque Participant a également le droit de retirer l'autorisation accordée sans que ce retrait ne porte atteinte à la légalité du traitement avant le retrait et de souscrire ou s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel. En cas de marketing direct, comme l'envoi de newsletters, le participant peut faire valoir son droit de s'opposer à tout moment, gratuitement et sans donner aucune raison.

Gardez à l'esprit, cependant, que votre refus que nous traitions vos données à caractère personnel peut affecter votre participation ultérieure à l'Action (actuel ou futur).

Enfin, chaque Participant a le droit de libre transfert de données à des tiers ou eux-mêmes dans un cadre structuré, de forme standard et lisible par une machine.

3.3. Transfert de données

Toutes les données à caractère personnel recueillies ne seront utilisées par Desk Services et STIHL que dans le cadre de l'Action, conformément aux principes et aux dispositions de l'article 3. Les données traitées ne seront pas transmises à d'autres tiers.

Lors d'une réorganisation complète ou partielle ou lors d'un transfert des activités de l'entreprise ou si STIHL ferait faillite, il se peut que vos données soient transférées à des nouvelles entités ou des tiers qui effectuent en totalité ou en partielles activités de STIHL. STIHL peut également être contrainte par ordre judiciaire, administratif ou sur base légale de donner vos données à caractère personnel au gouvernement. STIHL mettra alors en œuvre des efforts raisonnables pour vous en informer à l'avance, mais vous reconnaissez également que ce n'est pas techniquement ou commercialement réalisable dans toutes les circonstances. STIHL ne vendra ni louera ni distribuera vos données à caractère personnel, sauf comme décrit ci-dessus, ou avec votre consentement préalable.

3.4. Mesures de sécurité

Enfin, nous avons pris des mesures techniques et organisationnelles raisonnables pour protéger adéquatement vos données personnelles et leur caractère confidentiel. Vos informations personnelles sont accessibles uniquement aux employés internes et externes qui doivent y avoir accès dans le cadre de leur fonction.

3.5. Exercice des droits et réclamations

Si vous souhaitez exercer vos droits, nous vous invitons à contacter STIHL, soit par courrier à l'adresse ci-dessus, soit par e-mail à: info@stihl.be. Nous vous demandons de nous envoyer un scan du recto de votre carte d'identité où votre numéro de carte, votre nationalité et vos données de naissance sont rendues illisibles.

Si vous avez d'autres questions, commentaires ou réclamations, nous vous invitons à envoyer un email à: info@stihl.be.

Si vous estimez que vos droits ont été violés par nous, vous avez le droit légal en tant que personne concernée de déposer une plainte auprès de l'autorité de protection des données de votre choix. Pour la Belgique il s'agit de :

Autorité de protection des données

Rue de la presse, 35

1000 Bruxelles

Tel +32 (0) 2 274 48 00

Fax +32 (0) 2 274 48 35

e-mail: contact@apd-gba.be.

Article 4 - Responsabilité

STIHL n'est pas responsable pour tout dommage de quelque nature que ce soit qui est le résultat de la participation à l'Action.

STIHL ne sera pas tenu responsable si l'Action est modifiée, en totalité ou en partie, étendue, raccourcie, reportée ou annulée pour des raisons sur lesquelles STIHL n'a aucun contrôle (cas fortuit ou force majeure) ou en raison de tout autre événement, qui est considéré par STIHL, à sa propre discrétion, comme quelque chose qui complique la mise en œuvre de l'Action dans les conditions initialement prévues.

STIHL ne peut pas être tenu responsable pour tout problème technique qui aurait pour conséquence que quelqu'un ne puisse pas participer à l'Action ou pour des problèmes techniques qui pourraient empêcher le déroulement continu et ininterrompu de l'Action.

Article 5 - Validité ET APPLICABILITÉ DES RÈGLES

Si une ou plusieurs dispositions de ces conditions d'action s'avèrent nulles ou inapplicables, les autres clauses restent inchangées.

Article 6 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Toute réclamation ou contestation relative aux présentes conditions d'action doit être soumise à STIHL par écrit aux coordonnées suivantes : info@stihl.be.

La décision de STIHL en réponse à des plaintes ou en relation avec l'interprétation des conditions de l'action est définitive et sans appel.

Dans la mesure où la loi le permet, les présentes conditions d'action sont régies par le droit belge.